

Inspirez-vous du modèle de code de conduite ci-dessous, pour élaborer le vôtre.

### Les animateurs doivent toujours :

- ▶ Utiliser les Dix approches clés, lorsqu'ils facilitent une session avec les adolescents
- ▶ Arriver au moins 15 minutes avant le démarrage, de leurs sessions.
- ▶ Contacter leur superviseur immédiatement s'ils risquent d'arriver en retard ou de s'absenter, et/ou prendre des mesures pour se faire remplacer par un autre animateur.
- ▶ Planifier par écrit les sessions qu'ils facilitent.
- ▶ Arriver avec les fournitures et matériels nécessaires pour chaque session.
- ▶ Recevoir et impliquer tous les adolescents équitablement.
- ▶ S'efforcer d'encourager tous les adolescents à s'impliquer de manière égale, dans toutes les sessions, les bavards comme les plus calmes, les filles comme les garçons et les handicapés comme ceux provenant de milieux marginalisés.
- ▶ Rester attentifs et concentrés tout au long de leurs sessions, avec les adolescents.
- ▶ Maintenir des registres de présence.
- ▶ Aider les adolescents à gérer, utiliser et stocker les fournitures et le matériel.
- ▶ Fournir aux adolescents des informations sur les autres programmes, services et mécanismes de support.
- ▶ Respecter les procédures d'élaboration de rapports et les mécanismes de renvoi préétablis lorsque la santé, la sécurité, ou le bien-être des adolescents est menacée, et les mettre en rapport avec les structures ou services de soutien appropriés.
- ▶ Adhérer aux politiques en matière de protection de l'enfance et de sécurité des enfants.
- ▶ Donner le bon exemple aux adolescents, (au cours ou en dehors des sessions) en adoptant un comportement respectueux et positif.

### Les animateurs ne doivent jamais :

- ▶ Arriver en retard, ou manquer une session sans en informer leur superviseur et essayer de se faire remplacer.
- ▶ Arriver à une session s'en s'être préparé au préalable.
- ▶ Utiliser les fournitures ou les matériels à d'autres fins, sans l'accord expresse du comité directeur et des adolescents.
- ▶ Donner à un adolescent le sentiment d'être indésirable, ou exclu.
- ▶ Demander ou accepter des faveurs personnelles en échange de travail ou de matériel – par exemple, un rapport sexuel, du travail, des biens et/ou d'autres services.
- ▶ Battre, frapper ou gifler ou utiliser toute autre forme de châtiement corporel pendant, ou en dehors des sessions.
- ▶ Insulter, utiliser des termes péjoratifs ou faire des blagues ou des commentaires vulgaires, discriminatoires ou humiliantes sur les adolescents, d'autres animateurs, des volontaires ou les membres du personnel.
- ▶ Entamer des relations amoureuses, ou sexuelles avec les adolescents des sessions.
- ▶ Ignorer les signes révélateurs indiquant que des adolescents pourraient être menacés dans leur santé, leur sécurité ou leur bien-être et nécessiter un soutien et une protection spécialisés.
- ▶ Fumer des cigarettes, boire de l'alcool ou prendre de la drogue avant ou pendant les sessions.